Relations avec les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1972)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

En 1972, le délégué du CICR auprès des organisations internationales, M. A. Dominique Micheli, œuvrant en étroite collaboration avec le Département des principes et du droit et celui des Opérations, a poursuivi ses contacts avec l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ses agences spécialisées, ainsi qu'avec le Conseil de l'Europe et les Organisations non gouvernementales (ONG).

En collaboration avec les membres de la Division juridique, il a été amené à suivre la question du développement du droit international humanitaire traitée au sein de l'ONU sous le titre « Respect des droits de l'homme en période de conflit armé ».

D'autres points, tels que la protection des journalistes en mission périlleuse, celui dont s'occupe le Comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter dans les territoires occupés par Israël, les problèmes raciaux et ceux de la décolonisation (Afrique australe) ou encore le terrorisme ont également retenu son attention et demandé à de nombreuses reprises des contacts personnels avec les responsables de ces questions à l'ONU.

Dans le cadre de ses contacts à l'échelon le plus élevé du secrétariat des Nations Unies, le délégué auprès des organisations internationales a eu à s'occuper de plusieurs problèmes intéressant le Département des Opérations, notamment la situation au Burundi, l'expulsion des Asiatiques d'Ouganda et la situation dans le sous-continent asiatique.

A New York, M. Micheli a bénéficié de l'assistance à temps partiel de M. Louis Jaquinet.

Organisations régionales

Du 23 au 26 janvier, M. Micheli a assisté à la 3e partie de la 23e session ordinaire de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Organisations non gouvernementales

Le délégué auprès des organisations internationales a représenté le CICR à la conférence des ONG dotées du statut consul-

tatif auprès de l'ECOSOC, qui s'est tenue à Genève du 26 au 28 juin.

Accompagné de M. Malinverni, conseiller juriste, il a également suivi les travaux de la Conférence internationale des ONG sur le désarmement, qui a eu lieu à Genève du 25 au 29 septembre.

ONU et agences spécialisées

Du 14 février au 3 mars, M. Micheli a représenté le CICR à la 24e session de la Commission de la condition de la femme, qui s'est tenue à Genève.

Il a participé en tant qu'observateur à la 28e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, qui s'est déroulée à New York du 6 mars au 4 avril.

Il a également suivi les travaux de la 25e session de l'Assemblée mondiale de la Santé, à Genève, du 9 au 26 mai.

Du 3 au 28 juillet, M. Micheli a assisté à la 53e session du Conseil économique et social des Nations Unies, à Genève.

Enfin, il s'est rendu à New York du 27 septembre au 19 décembre, afin d'y suivre les travaux de la 27e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.